

PROPOSITION DE STAGE

Elaboration d'un référentiel départemental de prix d'exploitations reprises dans le cadre d'une installation

Contexte :

La Chambre d'Agriculture de l'Isère accompagne les personnes qui souhaitent transmettre leurs biens agricoles et les personnes qui sont en recherche de biens pour s'installer. Il n'est pas toujours facile pour ces personnes de déterminer la valeur des biens transmis/repris. Une analyse des freins à l'installation réalisée en 2021, a montré que le prix de reprise trop élevé était dans certains cas le facteur principal qui avait (ou pouvait) empêché la reprise.

Pour l'estimation de la valeur d'une exploitation agricole, plusieurs approches existent : la valeur d'usage des bâtiments, la valeur de rentabilité, la valeur de repreneabilité, la valeur de marché, ... Mais quand on souhaite favoriser une installation, on est sur un marché / une clientèle particulière et il nous paraît essentiel de pouvoir présenter aux cédants comme aux repreneurs des références précises de ce marché.

Ces références peuvent être prises sur les installations qui ont été accompagnées ces dernières années notamment celles qui ont bénéficié de la Dotation Jeune Agriculteur. Grâce à une meilleure connaissance de ce marché, la Chambre d'Agriculture de l'Isère espère augmenter le nombre de transmissions réussies et d'installations dans de bonnes conditions.

Contenu du stage :

1^{ère} partie : élaboration de l'outil de recensement des données utiles

Par un travail d'échange avec l'équipe transmission et des conseillers entreprise et à partir de quelques cas concrets, repérage des informations nécessaires et des informations accessibles, choix de l'outil à utiliser pour collecter les données et pour pouvoir les utiliser par la suite.

2^{ème} partie : recherche et saisie des informations.

Récupération de données permettant d'avoir des références pour la majorité des activités agricoles du département.

3^{ème} partie : analyse des références et analyse des installations

Y a-t-il de gros écarts de prix entre reprises équivalentes ? Quelles sont les conséquences sur les nouveaux installés 5 ans après ?

4ème partie : mise en application de l'outil pour l'accompagnement des cédants et pour l'accompagnement des porteurs de projet

A partir de cas concrets de quelques personnes accompagnées, montrer ce qu'apporte cette référence dans l'approche du projet de transmission ou d'installation.

5ème partie : présentation et vulgarisation des résultats.

Présentation auprès de conseillers et d'élus. Elaboration d'un document diffusable auprès des agriculteurs/porteurs de projet.

Profil, niveau d'études et compétences du stagiaire :

- Niveau ingénieur agri-agro ou équivalent,
 - Connaissance des problématiques agricoles,
 - Maîtrise outils de saisie de données
 - Autonomie et capacité d'organisation
- Capacité d'analyse et de synthèse

Aspects pratiques :

- ◆ Lieu du stage : Chambre d'Agriculture de l'Isère – St Etienne de St Geoirs/Moirans
- ◆ Durée du stage : 6 mois
- ◆ Période de stage : mars à septembre 2022
- ◆ Indemnité de stage et remboursement des frais de déplacements selon le barème en vigueur

Permis de conduire : Déplacements dans toute l'Isère et hors Département

Contact pour plus d'informations :

Audrey Pangolin – conseillère transmission

audrey.pangolin@isere.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de l'Isère

15 rue Charles Lindbergh ZAC Grenoble Air Parc 38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS